

MAIRIE de  
**LIMEUIL**



Un des plus beaux  
VILLAGES de FRANCE



**COMPTE RENDU  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA  
COMMUNE DE LIMEUIL**

**SÉANCE DU 02 MARS 2011**

<b>Nombre de conseillers :</b>	
<b>En exercice :</b> 10	L'an deux mil onze, le 02 mars à 18h30,
<b>Présents :</b> 6	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy THOMASSET, le Maire.
<b>Votants :</b> 8	Date d'envoi de la convocation : 21 février 2011
<b>Conseillers présents :</b>	Mrs. THOMASSET, LESCURE, BOYER, MAILET, Mmes RIVIERE, MACKENZIE PEERS
<b>Conseillers absents :</b>	Mmes BORGES, LANDON, Mrs DEFRANCE, HERVE,
<b>Ont donné procuration :</b>	M. DEFRANCE à Mme. RIVIERE Mme BORGES à M. THOMASSET
<b>Secrétaire :</b>	Mme. MACKENZIE PEERS Dinah

**1- Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 04 Février 2011**

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès verbal du Conseil Municipal du 04 Février 2011.

Le procès verbal du Conseil Municipal du 04 Février 2011 est approuvé à l'**UNANIMITÉ**.

## 2- Points divers de l'ordre du jour

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur les sujets "divers" de l'ordre du jour :

- Droit de place : forains, Terrasses de SARL Limeuil Restauration et SARL L'Ancre de Salut
- Convention avec la Ferme de Manu
- Droit de place marchés (dimanche matin et marchés nocturnes)
- Subvention Potiers en Périgord
- Demande subvention DETR pour travaux Eglise Ste Catherine

## 3- Information des décisions municipales prises par délégation du Conseil Municipal

Néant

### 2011-01- Vote du compte administratif 2010 du service AEP

Madame RIVIERE présente au conseil municipal le compte administratif du service AEP comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
49 514,16€	87 420,11€	202 144,75€	257 750,89€

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**Approuve** à l'unanimité des membres votants ayant droit de vote ce compte administratif.

### 2011-02- Vote du budget primitif 2011 du service AEP

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget du service AEP pour 2011 comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
173 946,70€	173 946,70€	310 510,16€	310 51,16€

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**Approuve** à l'unanimité des membres votants ce budget.

**2011-03- Vote du compte administratif 2010 du service assainissement**

Madame RIVIERE présente au conseil municipal le compte administratif du service assainissement comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
1 515,90€	3031,80€	66 006,00€	60 000,00€

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Approuve** à l'unanimité des membres votants ayant droit de vote ce compte administratif.

**2011-04- Vote du budget primitif 2011 du service assainissement**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget du service assainissement pour 2011 comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
6 800,80€	6 800,80€	1 245 000,00€	1 245 000,00€

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Approuve** à l'unanimité des membres votants ce budget.

**2011-5- Vote du compte de gestion 2010 du service AEP**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte de gestion 2010 comme suit.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
49 514,46€	87 420,11€	202 144,75€	257 750,89€

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Approuve** à l'unanimité des membres votants ce compte de gestion.

## 2011-6- Vote du compte de gestion 2010 du service assainissement

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte de gestion 2010 comme suit.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
1 515,90	3 031,80€	66 006,00€	60 000,00€

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Approuve** à l'unanimité des membres votants ce compte de gestion.

## 2011-7- Demande annulation compteur d'eau

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier de Mr CHAPOTOT Roger dans lequel il demande la résiliation du compteur d'eau de la maison qu'il a rachetée à Mr LABORDE sur la commune de Paunat.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Accepte** à l'unanimité des membres votants cette résiliation de compteur d'eau.

## 2011-8- Avenant à la régie des recettes du Point Tourisme

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer un avenant à la régie des recettes du Point Tourisme afin de pouvoir encaisser :

- les adhésions à l'Office de Tourisme ainsi qu'au Pays des Bastides.
- La vente de produits de l'Agence de Développement Touristique du Pays des Bastides

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Accepte** à l'unanimité des membres votants cette proposition,  
**Mandate** à l'unanimité des membres votants Monsieur le Maire pour signer tous documents se rapportant à cette affaire.

## 2011-9- Redevance occupation du domaine public

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de transport et de distribution d'électricité est revalorisée pour l'année 2011 de 1,8% par rapport à 2010. Pour l'année 2011, le montant de la redevance s'élève à 183,00€

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Accepte** à l'unanimité des membres votants le montant de cette redevance.

## 2011-10- Convention SFR

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention avec SFR dans laquelle il est convenu que la commune de Limeuil loue à SFR un emplacement situé section C n° 600 destiné à accueillir des installations de télécommunications.

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**Accepte** à l'unanimité des membres votants cette convention.

## 2011-11- Règlements intérieurs

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les divers règlements intérieurs concernant :

- le cimetière,
- le service AEP ,
- la cantine scolaire,
- l'autorisation de pose d'enseigne, de stores banne, de mise en place de terrasse de café ou restaurant,
- la charte des terrasses de café ou restaurant.

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**Accepte** à l'unanimité des membres votants ces divers règlements intérieurs.

## 2011-12- Droits de place

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de fixer le prix concernant les divers droits de place pour l'année 2011

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**Décide** à l'unanimité des membres votants de fixer à

- 200,00€ le droit de place des forains pour la fête votive
- 200,00€ pour le stand de ventes de divers produits bio Place du Port de Mr GUEDIDI
- 4,00€ pour les marchés du dimanche matin
- 25,00€ pour les marchés nocturnes.
- 510,00€ pour la terrasse Rue du Port de la SARL LIMEUIL RESTAURATION
- 720,00€ pour la terrasse Place du Port de la SARL L'ANCRE DE SALUT

Les droits de place des terrasses de, la SARL Limeuil Restauration et de l' Ancre de Salut seront indexés chaque année sur l'indice des prix à la consommation IPC.

#### 4 – Affaire SCEA Domaine de la Vitrolle c/commune de Limeuil

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier de la cour administrative d'appel de Bordeaux qui notifie la décision de classement administratif du jugement exécuté concernant l'affaire SCEA DOMAINE DE LA VITROLLE c/COMMUNE DE LIMEUIL.

#### 2011-13- Subvention Association des Potiers en Périgord

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de renouvellement de subvention de la part de l'association des Potiers en Périgord.

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**Décide** à l'unanimité des membres votants d'allouer pour l'année 2011 une subvention d'un montant de 300,00€ à l'association des Potiers en Périgord.

#### 2011-14- Demande subvention DETR

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un projet de travaux de mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées à l'Eglise Sainte Catherine. Ces travaux s'élèvent à un montant de 23 575,85€ HT. Afin de financer une partie de ces travaux, la commune peut solliciter une subvention DETR auprès de l'Etat.

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**Décide** à l'unanimité des membres votants, de mandater Monsieur le Maire afin de solliciter une subvention DETR auprès de l'Etat et de signer tous documents se rapportant à ce projet.

Le Maire

Guy THOMASSET